



## PROGRAMME DE FORMATION

# 1 ORGANISATION

Cette formation a été construite pour répondre aux demandes et aux contraintes des sportifs en activité en France.

Elle se fait sur le rythme d'une classe virtuelle de **2 heures** toutes les semaines. C'est pourquoi elle nécessite uniquement 2 heures de travail par semaine en moyenne, réparties sur **7 semaines**.

La durée totale de la formation est de **14 heures**.

# 3 INSCRIPTIONS

Nous limitons à **15** le nombre de joueurs inscrits pour cette formation

# 2 CONTENU

### 1. Les réseaux sociaux non-professionnels

- Découvrir et prendre en main les principaux réseaux sociaux (non-professionnels) : Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, Périscope
- Comprendre leur fonctionnement et leur utilisation ;
- Appréhender l'importance des images sur ses pages personnelles et savoir se mettre en valeur ;
- Savoir créer et faire vivre une page sur chacun des principaux réseaux étudiés ;
- S'en occuper soi-même ou externaliser : avantages / inconvénients ?

### 2. Droits et devoirs d'un sportif appliqués aux réseaux sociaux

- Discerner ce qui relève de sa propre image / de celle du club / de celle de ses sponsors ;
- Respecter ses engagements contractuels ;
- Tirer profit des posts sponsorisés.

### 3. L'e-réputation

- Faire la différence entre le privé et le professionnel : où sont les limites ?
- Connaître les dangers liés aux réseaux sociaux (à travers des exemples réels) ;
- Anticiper, gérer les conséquences et les débordements liés à des actions sur les réseaux.

### 4. Réseaux sociaux et reconversion

- Découvrir et prendre en main les principaux réseaux sociaux professionnels : LinkedIn et Viadeo
- Savoir mettre les réseaux sociaux personnels à profit de son après-carrière ;
- Anticiper et entretenir un réseau professionnel ;
- Réussir son retour à l'emploi grâce aux réseaux sociaux.
- Conclusion / évaluation / satisfaction

Pour plus de renseignements, contactez

Candice Boulanger - [candice.boulanger@provale.fr](mailto:candice.boulanger@provale.fr)

06 67 71 39 18